

MARCHE DU CENTRE-VILLE / VILLE DE SAINT-DENIS

Appel à candidature pour l'attribution de 14 emplacements non-alimentaires et 1 emplacement de restauration sur la Place du 8 mai 1945

❖ SOMMAIRE

P 02 à 04 APPEL À CANDIDATURES

P 05 DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES DU MARCHE

P 06 à 07 DOSSIER DE CANDIDATURE

❖ DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER

POUR QUE VOTRE DOSSIER SOIT ANALYSÉ : ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE VENDREDI 28 FEVRIER 2025

> CE DOSSIER DE CANDIDATURE AINSI QUE L'ENSEMBLE DES PIECES ADMINISTRATIVES EST À RETOURNER À L'ADRESSE SUIVANTE :

VILLE DE SAINT-DENIS

Direction du commerce

Services municipaux Saint-Jean 6, rue de Strasbourg 93200 Saint-Denis

Pour toutes demandes d'informations : 01 49 33 65 49 / commerces@saintdenis.fr

APPEL À CANDIDATURES

❖ CARACTERISTIQUES DE L'APPEL À CANDIDATURES

Cet appel à candidatures vise à attribuer 14 emplacements non-alimentaires et 1 emplacement de restauration, afin de développer la diversité, la qualité, l'innovation du marché du centre-ville de Saint-Denis, et à soutenir l'émergence d'une nouvelle offre commerciale non-alimentaire.

Le public visé:

Le présent appel à candidatures :

- Aux professionnels non abonnés au marché souhaitant exercer une activité nouvelle.
- Aux nouveaux artisans, producteurs et commerçants non sédentaires non-alimentaires qui souhaitent s'implanter;
 - Aux commerçant.es déjà présents (abonnés/volants) sur le marché de Saint-Denis.
- A tout professionnel non-alimentaire ou de restauration (pour l'emplacement restauration) souhaitant exercer une activité sur le marché.

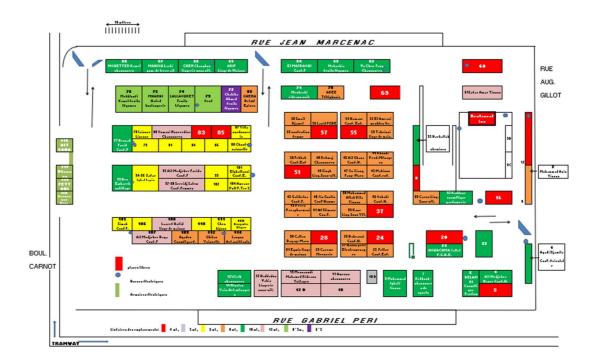
La nature des projets et thématiques recherchées :

Les projets devront répondre aux thématiques recherchées en vue de développer :

• toute activité susceptible de compléter l'offre du marché du centre-ville.

Le territoire d'intervention :

Le projet aura lieu à Saint-Denis, place du 8 mai 1945 pour le marché du centre-ville dans le respect du schéma d'implantation ci-joint. (*Emplacements de couleur rouge*)



Le calendrier :

• Lancement appel à candidature : Janvier 2025

• Fin de réception des dossiers de candidature : 28 février 2025

• Analyse des dossiers : Mars 2025

• Mise en place sur le marché : Fin mars/Avril 2025

ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

Conditions de présentation des candidatures :

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de la ville (https://saintdenis.fr) ou à retirer auprès de la Direction du commerce – Services municipaux Saint-Jean – 4ème étage - 6, rue de Strasbourg - 93200 Saint-Denis.

Les dossiers de candidature sont à adresser ou à déposer auprès de la Direction du commerce – Services municipaux Saint-Jean – 4ème étage - 6, rue de Strasbourg - 93200 Saint-Denis, avant le 28 février 2025.

Contenu du dossier de candidature

Tout dossier s'avérant incomplet sera écarté.

Le dossier de candidature doit <u>OBLIGATOIREMENT</u> comporter les pièces suivantes :

- Une carte professionnelle de commerçant non sédentaire,
- Un extrait de SIREN datant de moins de trois mois,
- Une pièce d'identité
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle (les commerçants alimentaires devront en outre être couverts contre le risque « intoxication alimentaire),
- Deux photos d'identité,
- La carte grise du véhicule,
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF ou d'eau, ...).
- Le dossier de candidature valorisant votre projet d'implantation dûment complété avec :
 - 1. Présentation du porteur de projet
 - Identification de l'emplacement souhaité
 - Qualification et expérience du candidat : Curriculum Vitae
 - Projet d'activité commerciale : présentation du concept, nature de l'offre, produits et services annexes envisagés, gamme de prix, analyse concurrentielle et public cible
 - 2. Description et ambition du projet
 - Projet d'activité commerciale : présentation du projet, nature de l'offre, produits et services annexes envisagés, gamme de prix, analyse concurrentielle et public cible

Critères de recevabilité, d'éligibilité et de sélection des candidatures :

Critères de recevabilité :

Les dossiers sont recevables et feront l'objet d'un examen uniquement s'ils sont complets à la date limite de clôture de l'appel à candidatures (28 février 2025).

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné. Il est vivement conseillé de transmettre son dossier le plus tôt possible sans attendre la date limite de réception des candidatures afin de s'assurer qu'avant la date limite de clôture, que le dossier est complet et qu'il pourra être instruit.

Note de présentation :

Il appartient au porteur de projet de présenter dans son dossier :

- la nature du projet et les perspectives de développement commercial ;
- l'inscription du projet dans la démarche de développement commercial du marché, souhaitée par la Ville de Saint-Denis telle que décrite ci-après ;
 - o les produits proposés suivant l'équilibre commercial du marché : une activité peu ou non représentée pourra être prioritaire ;
 - o la filière d'approvisionnement, valorisation des circuits courts, producteurs et produits Bio;
 - o la motivation du candidat;
 - o le calendrier de réalisation du projet.

Modalité de sélection :

La Commune est en charge de la notation des dossiers selon les critères indicatifs et non-exhaustifs qui suivent :

- Tenue du stand
- Merchandising (présentation des produits sur étal, qualité des affichages...)
- Largeur de la gamme produite
- Qualité des produits
- Rapport prix/produit
- Originalité de l'offre au regard des produits proposés par les abonnés
- Accueil
- Propreté/hygiène
- etc....

Critères de sélection :

- Critère 1 : Adéquation du projet avec l'objectif de diversification de l'offre non-alimentaire (Innovation, qualité...) – 40%
- Critère 2 : Largeur de la gamme proposée (Produits labelisées..) 30%
- Critère 3 : Rapport qualité/prix 20%
- Critère 4 : Expérience professionnelle et motivation 10%

DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES DU MARCHE

CARACTERITIQUES DU MARCHE

Jour et horaires d'ouvertures du marché

• Les mardis / vendredis et dimanches

• Déballage/remballage : mardi : 4h30 / 16h00 – Vendredi et dimanche : 4h30 / 16h30

• Ventes: mardi: 8h00 / 14h00 – vendredi et dimanche: 8h00 / 15h00

Des ouvertures exceptionnelles peuvent être autorisées par la Ville, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année. Une tenue de marché supplémentaire est en projet pour le samedi après-midi.

❖ PLAN D'IMPLANTATION ET CONDITIONS TECHNIQUES ET TARIFAIRES

Implantation des stands

L'appel à candidatures vise à l'ouverture de 14 emplacements non-alimentaires + 1 stand de restaurant sur la place du mai 1945 :

- Emplacement 3 de 12 mètres
- Emplacement 5 de 10 mètres
- Emplacement 16 de 10 mètres
- Emplacement 20 de 10 mètres
- Emplacement 24 de 8 mètres
- Emplacement 28 de 8 mètres
- Emplacement 37 de 8 mètres
- Emplacement 51 de 8 mètres
- Emplacement 55 de 8 mètres
- Emplacement 57 de 8 mètres
- Emplacement 60 de 12 mètres
- Emplacement 69 de 8 mètresEmplacement 83 de 6 mètres
- Emplacement 85 de 6 mètres
- Emplacement de restauration de 10 mètres (sans accès à l'eau)

Conditions tarifaires

Le marché de Saint-Denis est soumis à un droit de place par tenue de marché dont la grille tarifaire est la suivante au 1^{er} mai 2023 :

	Tarif par marché
Tarif extérieur - abonné	2 euros par mètre linéaire (ml)
Supplément coin de passage	1,5 euros par coin de passage
Redevance publicitaire	10% de la facture mensuelle pour les commerçants abonnés du marché du centre-ville

Cette grille tarifaire est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être révisée par décision du Conseil Municipal.

DOSSIER DE CANDIDATURE

(A compléter et renvoyer)

COORDONNEES DU CANDIDAT

Raison sociale :
Adresse complète :
Code postal : Ville :
Nom et prénom du porteur de projet :
↑
@Email :
Site internet :
DESCRIPTIF DU PROJET
Motivations professionnelles :
Le candidat pourra exprimer son projet en répondant aux questions suivantes :
Mon parcours professionnel :
Mes expériences professionnelles :
Les marchés fréquentés :
Mes souhaits et mes perspectives de développement :

Contenu et objectifs du projet : Le candidat pourra exprimer son projet en répondant aux questions suivantes : Quelle activité/gamme de produits souhaitez-vous développer ? Quelle est la fourchette de prix de vos produits? Quels sont les signes de qualité des produits proposés (qualification, label...)? Quelle est votre filière d'approvisionnement ? Pour quel emplacement candidatez-vous? ☐ Emplacement 3 de 12 mètres ☐ Emplacement 5 de 10 mètres ☐ Emplacement 16 de 10 mètres ☐ Emplacement 20 de 10 mètres ☐ Emplacement 24 de 8 mètres ☐ Emplacement 28 de 8 mètres ☐ Emplacement 37 de 8 mètres ☐ Emplacement 51 de 8 mètres ☐ Emplacement 55 de 8 mètres ☐ Emplacement 57 de 8 mètres ☐ Emplacement 60 de 12 mètres ☐ Emplacement 69 de 8 mètres ☐ Emplacement 83 de 6 mètres ☐ Emplacement 85 de 6 mètres ■ Emplacement restauration **Commentaires** ☐ J'ATTESTE sur l'honneur les déclarations mentionnées ci-dessus et JE M'ENGAGE à mettre en œuvre mon

projet tel que décrit dans le dossier de candidature et à respecter le règlement du marché en vigueur.

Signature:

7